



Mées

# MÉES À LA UNE

# # 2



Mées  
LANDES - NOUVELLE AQUITAINE

# PHOTO COUP DE CŒUR



“Ballades en forêt, nos belles tourbières”  
Photo réalisée par Mme Josette C. le 23 février 2021.

Dans le cadre de notre rubrique “Photo coup de Cœur”, un concours sera organisé lors de chaque parution de “Mées à la Une”. Le thème est simple : **Mées à travers vos yeux**. Nous vous invitons donc dès à présent à vous munir de votre appareil photo et à immortaliser notre jolie commune. Les photos sont à envoyer à la mairie. Après une première sélection par la commission Animation/Communication, les clichés choisis seront soumis aux votes sur le Facebook de la commune. La photo gagnante sera mise à l’honneur dans le prochain magazine municipal. Alors à vos appareils, prêt... flashez !

## SOMMAIRE

L'ÉDITO DE  
MME LE MAIRE

LE PRINTEMPS  
DE MÉES

PLAN VACCINAL  
ANTI-COVID

PAC-MAN CONTRE MARIO  
AU CENTRE DE LOISIRS

LA JEUNESSE MÉESSOISE  
À L'HONNEUR

DOCTEURS  
DE PÈRE EN FILS

Chères Méessoises, Chers Méessois,

X

Sophie Irigoyen, Maire de Mées



MÉES À LA UNE - Magazine municipal N°2 - Juin 2021

Directeur de la publication : Sophie Irigoyen

Comité de rédaction : Nicolas Bergey, Hélène Bonvallet, Marie-Ève Debrue, Alexandra Delord, Céline Hicaubé, Sophie Irigoyen, Gilles Lafont, Éric Ohaco, Charlotte Serra, Jean Soublin, associations

Crédits photos : Mairie de Mées et ses conseillers, associations

Conception graphique et impression : Thierry Dupéré Communication

Tirage : 900 exemplaires

Dépôt légal : Juin 2021



# LES BONS GESTES

## STOP AUX INCIVILITÉS

Depuis quelques temps, un certain nombre d'incivilités viennent perturber la vie tranquille de Mées.

Pour rappel : feu de poubelles, dégradations et casse au City Park, voitures rayées et volées, portes de la salle des fêtes fracturées, vols, tags, nuisances sonores, vitesses excessives, affichages sauvages... Et tout cela en moins d'un an. Nous vous rappelons également que les déjections canines sont interdites sur la voie publique, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections

canines sur tout ou partie du domaine public communal. En cas de manquement aux règles de civisme, l'infraction est passible d'une contravention de 1re classe (35 €). Certains Méessois se plaignent également des nuisances sonores qui perturbent leur quiétude et ceci surtout en soirée ou la nuit. Les règles de bon voisinage exigent le respect des autres habitants.

Il est évident qu'avec le déconfinement et les beaux jours qui vont arriver, tout le monde souhaite en profiter. Pour cela nous remercions la présence de la gendarmerie de Dax qui, grâce à ses rondes, nous apporte un peu plus de tranquillité. Vivons dans le respect de chacun et de la collectivité !



## ADOPTONS LES BONS GESTES F

Le moustique-tigre, reconnaissable à ses rayures noires et blanches, a établi ses quartiers dans les Landes, ce qui occasionne de nombreuses nuisances.

Notre département est classé au niveau 1 du plan national anti-dissémination des virus du chikungunya, de la dengue et du Zika depuis le 20/11/2015. Ce niveau signifie que le moustique Aedes Albopictus est implanté et actif dans le département. Le moustique tigre peut, dans certaines conditions particulières, être vecteur de ces virus. C'est pourquoi une surveillance renforcée est mise en place du 1er mai au 30 novembre.

### Comment reconnaître le moustique tigre ?

- Il est très petit (plus petit qu'une pièce d'un centime d'euro) ne dépassant pas 1 cm d'envergure.
- Il est zébré noir et blanc (corps et pattes).
- Sa piqûre est douloureuse
- Il pique durant la journée (ce n'est pas lui qui empêche de dormir)

### À votre échelle, vous pouvez agir !

Le moustique-tigre apprécie particulièrement l'environnement humain et se déplace peu car, une fois installé dans



## FACE AU MOUSTIQUE TIGRE



vos jardins dans de petites réserves d'eau stagnantes, il est très difficile de l'en déloger. Ainsi, le moustique qui vous pique est né chez vous ! Pour limiter les lieux de repos des moustiques adultes, il faut :

- Débroussailler et tailler les herbes hautes et les haies,
- Élaguer les arbres,
- Ramasser les fruits tombés et les débris végétaux,
- Réduire les sources d'humidité (limiter l'arrosage),
- Entretien votre jardin.



# MÉES S'ENGAGE



## MARS BLEU

À l'occasion de Mars Bleu, la mairie de Mées a souhaité s'associer à la sensibilisation du dépistage des cancers colorectaux, et s'est ornée du ruban bleu pour ce joli mois de mars.

Le cancer colorectal est le deuxième cancer le plus meurtrier après le cancer du poumon. Chaque année, il touche plus de 43 000 personnes en France, le plus souvent après 50 ans, et est responsable de plus de 17 000 décès. Pourtant, s'il est détecté tôt, le cancer colorectal se guérit dans 9 cas sur 10. N'hésitez plus à vous faire dépister.



## LE PRINTEMPS NOUS ACCUEILLE !

Comme promis, les parterres de l'église ont été agrémentés par la plantation de 40 vivaces aux couleurs chatoyantes. Les plantations d'hiver ont tenu le coup et les hortensias montrent déjà une allure très prometteuse. Les parterres de la bibliothèque, de l'école de musique, du rond-point du M et celui du Soldat Bûcheron ont également été réaménagés.

Au lavoir, les cantonniers ont nettoyé le site et remis le ruisseau dans son lit ! Nous vous demandons de respecter la flore de ces lieux et de respecter les fleurs plantées pour agrémenter le site... Au grand plaisir de l'Association "Tourbières et Patrimoine Méessois", quinze petits chênes liège ont été plantés sur l'aire derrière le lavoir, qui accueillera petits et grands amoureux des Tourbières. Côté école, deux classes et le chéneau seront rénovés cet été.

Une multitude de petits travaux d'entretien et de rénovation sont entrepris par nos agents municipaux.

Nous profitons aussi de ce message pour vous rappeler votre obligation d'entretenir les ponts privés devant votre entrée. Ouvrez l'œil, vous verrez votre village revivre !



## CÉRÉMONIES DU 19 MARS ET DU 8 MAI 2021

En raison de la crise sanitaire, les cérémonies de commémoration du 19 Mars et du 8 mai 1945 dernier se sont déroulées une nouvelle fois sans public cette année 2021. En ces deux jours de commémoration, Mme le Maire, accompagnée d'anciens combattants et d'élus, ont déposé des gerbes au Monument aux morts de Mées pour célébrer, respectivement, la journée nationale d'hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combattants du Maroc et de la Tunisie ; ainsi que la Victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie mettant fin à la Seconde Guerre mondiale.

## NOUVEAU CIMETIÈRE

Avec quelques semaines de retard, le nouveau cimetière paysagé de Mées est terminé. Sa création était devenue indispensable avec la raréfaction des emplacements disponibles dans l'ancien cimetière. Né d'un projet résolument écologique, pensé comme un jardin, la diversité des essences d'arbres et de plantes qui le compose permettra d'en faire un lieu de vie accueillant et bienveillant permettant d'adoucir les douleurs et d'apporter de la sérénité.

Signe évident d'une évolution des mentalités, les cimetières d'aujourd'hui s'ouvrent également sur le monde des vivants. Ils sont souvent perçus par les familles comme des lieux de promenade, où il fait bon venir pour se souvenir, prier et vivre aussi l'instant présent.

Le cimetière paysagé de Mées a été bien évidemment réalisé pour le repos de nos défunts mais aussi comme un lieu pour les familles en deuil, qui vous prépare au recueillement et à la tranquillité de la prière. Pour faire face aux nouveaux rites funéraires, outre les caveaux ou les concessions pleine terre paysagère ou traditionnelle, un espace cinéraire a été créé. Il est composé :

- D'un jardin des souvenirs ou espace de dispersion, dédié à la dispersion des cendres, et à leur disparition.
- D'un jardin cinéraire qui permet de déposer les urnes dans des "cavurnes" un peu à la manière de l'uti-



lisation traditionnelle des caveaux.

- Le columbarium, construction hors sol permettant de déposer les urnes pour une période correspondant à la durée de la concession.

Le règlement intérieur et le tarif des concessions, seront discutés et entérinés par une délibération du conseil municipal le 7 juin 2021. Ces documents sont disponibles et consultables à la mairie.

Bien évidemment nous continuerons toujours à veiller sur l'entretien de l'ancien cimetière. Sa façade sera repeinte

dans les prochaines semaines.

Par ailleurs, nous allons dans les prochains mois, lancer une procédure de reprise de concessions en état d'abandon. En effet certaines concessions présentes au cimetière sont très dégradées ou ne sont plus entretenues depuis de très nombreuses années. Cette opération longue et juridiquement complexe nous permettra de libérer des espaces, certaines familles ayant exprimé le désir d'être inhumées dans l'ancien cimetière.



# CÔTÉ FINANCES

## BUDGETS 2021

La comptabilité de la commune de Mées est composée de 3 budgets :

- Un budget principal de 2 281 382,78 €
- Un budget annexe pour le Lotissement des Genêts de 113 703,24 €
- Un budget annexe pour les logements sociaux de 28 571,66 €

Le budget consolidé pour l'année 2021 s'élève à 2 423 657,68 €.

## SECTION FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		
Code	Libellé	Budget
011	Charges à caractère général	545 715,55
012	Charges de personnel et frais assimilés	729 423,41
014	Atténuations de produits	6 000,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00
023	Virement section investissement	131 537,96
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1452,55
65	Autres charges de gestion courante	165 459,07
66	Charges financières	10 846,00
67	Charges exceptionnelles	500,00
68	Dotations provisoires semi budgétaires	4000,00
	<b>Total</b>	<b>1 694 934,54</b>

RECETTES		
Code	Libellé	Budget
002	Excédent de fonctionnement reporté	179 154,68
013	Atténuations de charges	20 000,00
70	Produits des services	270 810,00
73	Impôts et taxes	880 352,42
74	Dotations, subventions	288 964,87
75	Autres produits de gestion courante	40040,57
76	Produits financiers	12,00
77	Produits exceptionnels	15 600,00
	<b>Total</b>	<b>1 694 934,54</b>

## SECTION INVESTISSEMENT

DÉPENSES		
Code	Libellé	Budget
001	Déficit d'investissement reporté	33 320,00
041	Opérations patrimoniales	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés	69 170,56
20	Immobilisations incorporelles	8 050,00
204	Subventions d'équipements versés	65 693,64
21	Immobilisations corporelles	28 352,82
23	Immobilisations en cours	14 600,00
27	Autres immobilisations financières	15 000,00
275	Nouveau cimetière	213 000,00
281	Aménagement RD70 PUP	55 200,00
282	École numérique	10 000,00
287	Menuiseries 2020	25 596,67
289	Menuiseries école 2021	9 826,79
290	Camion Boxer	18 637,76
	<b>Total</b>	<b>586 448,24</b>

RECETTES		
Code	Libellé	Budget
021	Virement de la section fonctionnement	131 537,96
024	Produits cessions d'immobilisations	60,00
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	1 452,558
041	Opérations patrimoniales	20 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	223 257,23
13	Subventions d'investissement	3 100,00
16	Emprunts et dettes assimilés	8 852,80
275	Nouveau cimetière	105 149,90
281	Aménagement RD70 PUP	32 500,00
287	Menuiseries 2020	44 578,40
289	Menuiseries école 2021	4 913,40
290	Camion Boxer	6 046,00
	<b>Total</b>	<b>586 448,24</b>



Voici (ci-contre page 8) le budget principal 2021 détaillé par chapitre. La section fonctionnement représente 74 % du budget contre 26 % pour la section investissement. La **section de fonctionnement** s'équilibre à 1 694 934,54 € et la **section d'investissement** s'équilibre à 586 448,24 € avec un virement de la section fonctionnement à la section investissement de 131 537,96 €.

Le budget 2021 a donc été élaboré dans un contexte économique et social incertain mais en veillant à poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en continuant une politique d'investissement. Il a été établi avec la volonté de ne pas augmenter la fiscalité locale directe, de favoriser les travaux en régie directe, de finaliser les travaux engagés et de continuer à désendetter la commune sans avoir recours à l'emprunt afin de débloquent de nouvelles capacités à investir dès l'an prochain.

## TAUX DE FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

L'article 16 de la loi n°2019-1479 de finances pour 2020 prévoyait la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales et un nouveau schéma de financement des collectivités territoriales et de leurs groupements.

Le nouveau financement issu de la refonte de la fiscalité locale est entré progressivement en vigueur depuis 2020. La suppression de la taxe d'habitation est compensée par le transfert de la part départementale de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) aux communes. Le taux départemental s'élevait à 16,97 % et le taux communal à 13,95 %, le taux communal de la TFPB s'élèvera désormais à 30,92 %. Cette augmentation de taux n'aura pas d'impact pour le contribuable et ne générera pas de recettes supplémentaires pour la commune.

L'Agglomération du Grand Dax s'engage avec l'État pour la création d'un nouveau service de proximité destiné à réduire les inégalités d'accès aux droits sur le territoire et contribuer à l'autonomie des usagers en termes d'accès aux services publics. Dès le mois de juillet, des agents, formés et dédiés à ce service, sillonneront le territoire pour apporter une aide aux démarches administratives en ligne, aux droits (aides légales, impôts, retraite, justice, santé...). Ils favoriseront aussi l'apprentissage de tous les publics au numérique.

L'enjeu est de rapprocher les services publics des usagers sur l'ensemble des 20 communes. En se déplaçant directement au cœur des communes, l'Agglomération du Grand Dax va ainsi amener les services publics au plus près de chaque habitant.

### Faciliter toutes les démarches du quotidien

Remplir sa déclaration d'impôt, calculer ses droits à la retraite, chercher un emploi, renouveler ses papiers d'identité ... ne sont pas simples à réaliser pour tous. En effet, il faut avoir accès à internet, disposer parfois d'un scanner et d'une imprimante, trouver le bon formulaire en ligne....



A partir du 12 Juillet, avec les Espaces France Services, chacun pourra bénéficier d'information, être aidé pour se repérer dans les différentes démarches et organismes, prendre des rdvs, etc. Toutes les démarches courantes pourront être faites sur place, dans le cadre de permanences en mairies ou au sein du bus itinérant, en accès libre ou accompagné par un conseiller.

### Des permanences deux fois par mois

Le service sera ouvert du lundi au samedi midi sur l'agglomération, selon un planning qui garantira des permanences dans chaque commune deux fois par mois et des permanences bi-hebdomadaires sur les quartiers urbains de Dax et Saint-Paul-Lès-Dax. Ainsi, les habitants pourront se rendre dans la permanence de leur choix.

## ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES : TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR AVANT DE VOTER EN JUIN

Initialement programmées en mars, Les électeurs français sont finalement appelés à désigner leurs élus régionaux et départementaux les 20 et 27 juin prochains.

### Qui élit-on ?

1. Les **conseillers régionaux** (au nombre de 1758 en France) qui sont en charge du développement économique, de l'aménagement du territoire, des transports non urbains et de la gestion des lycées et de la formation professionnelle.
2. Leurs **conseillers départementaux** (au nombre de 4056 en France) en charge, de l'aide sociale, des routes départementales, des transports scolaires ainsi que de la gestion des collèves.

### Comment voter ?

A Mées, vos deux bureaux de vote habituels seront ouverts de 8 heures à 18 heures pour vous accueillir sous respects des règles sanitaires en vigueur et des distanciations sociales. Dans ce cadre, les assesseurs qui vous accueilleront en Mairie, seront vaccinés ou auront à effectuer un test PCR dans les 48 heures précédant le scrutin. Chacun des bureaux de vote sera physiquement dédoublés, vous serez donc appelés à votés deux fois, une fois pour le scrutin départemental et une fois pour le scrutin régional.

N'oubliez pas, si vous ne pouvez-vous rendre disponible ou accéder aux urnes le jour des élections, pensez à la procuration. En raison de l'épidémie de Covid-19, chaque électeur peut établir sa procuration en ligne sur [maprocurtion.gouv.fr](https://maprocurtion.gouv.fr) avant de se rendre au commissariat où la gendarmerie pour valider son identité.

# DRONES : PAS QUE DE SIMPLES JOUETS



Au sol, le code de la route protège les usagers du réseau routier. Dès qu'un aéronef quitte le sol, il entre dans un espace aérien soumis à une réglementation européenne qui garantit la sécurité de tous. Devant l'explosion de l'usage de drones et le réel danger qu'ils représentent pour l'aviation civile et militaire, l'agence européenne pour la sécurité aérienne (EASA) a établi une réglementation particulière pour les aéronefs sans pilote à bord dont font partie les drones. Cette nouvelle réglementation, conçue dans un but d'uniformisation, est en vigueur à compter du 1er janvier 2021. En France, c'est la Direction Générale de l'Aviation Civile qui représente l'autorité en la matière.

Pour un usage de loisir, les drones sont divisés en 5 classes en fonction de leur poids. Un ensemble de règles sont édictées en fonction de la classe et de l'usage de l'aéronef.

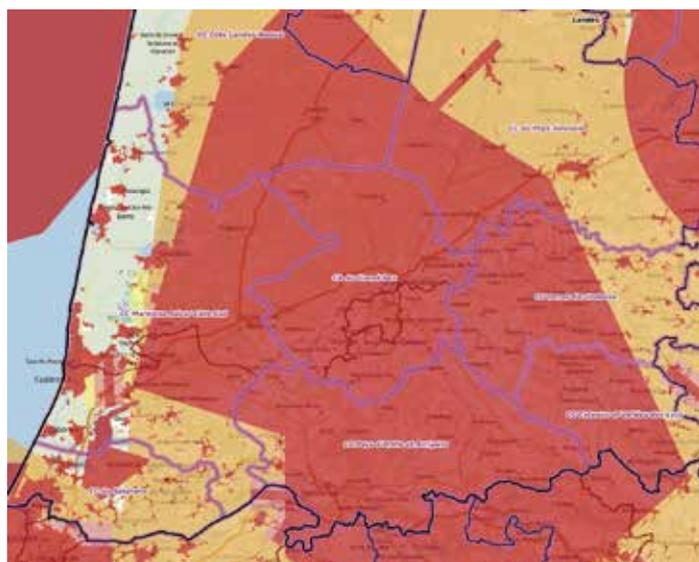
L'âge minimum pour le pilotage d'un drone est de 14 ans ou nécessite la surveillance d'un adulte (au moins 16 ans). Tous deux doivent répondre aux exigences de formation et être détenteurs des examens requis. Tout exploitant (le pilote) d'un drone possédant une caméra ou ayant une masse supérieure à 250g doit se déclarer sur le portail :

<https://alphantango.aviation-civile.gouv.fr/mobile/login.jsp>

Un petit examen théorique est obligatoire.

Pour les drones d'une masse de plus de 800 g, l'appareil doit également être enregistré. En France, le vol en catégorie ouverte est notamment interdit en espace public en agglomération, vol à proximité de zones sensibles ou des zones réglementées. La carte de restrictions UAS Catégorie ouverte et aéromodélisme est consultable sur le site [geoportail.gouv.fr](http://geoportail.gouv.fr). L'agglomération du Grand Dax fait partie d'une zone réglementée dans laquelle le vol de drone de loisir catégorie ouverte est strictement interdit.

Sont exclus de cette réglementation les aéronefs de classe Co considérés comme un jouet (au sens de la directive 2009/48/CE, reconnaissable à ses logos indiquant l'âge des enfants pouvant jouer avec) et prévus pour être utilisés par des enfants en intérieur. Il n'y a, par exemple, pas d'âge minimum sinon celui spécifié par le fabricant.



## ATTENTION !

Le télé-pilote d'un aéronef sans équipage à bord peut être rendu responsable, dans les conditions du code civil, des dommages causés aux autres aéronefs et il est de plein droit responsable des dommages causés aux personnes et aux biens à la surface (articles L.6131-1 et L.6131-2 du code des transports).

Est passible d'une peine d'emprisonnement (jusqu'à 1 an) et d'une forte amende (jusqu'à 75 000 €) le fait :

- D'utiliser un drone dans des condi-

tions non conformes aux règles édictées en vue d'assurer la sécurité,

- Pour un télé-pilote, de faire survoler par un drone, par maladresse, négligence ou volontairement une zone du territoire français en violation d'une interdiction de survol

Est passible d'une contravention (1re, 3e, 4e et 5e catégorie) le fait de porter atteinte volontairement à l'intimité de la vie privée d'autrui :

- En captant, enregistrant ou transmettant, sans le consentement de leur auteur, des paroles prononcées à titre privé ou confidentiel
- En fixant, enregistrant ou transmettant, sans le consentement de celle-ci, l'image d'une personne se trouvant dans un lieu privé.

Pour aller plus loin, consultez le site : <https://www.ecologie.gouv.fr/exploitation-drones-en-categorie-ouverte>

# LIEN SOCIAL & CCAS

## LE PLAN VACCINAL ANTI-COVID 19 DANS LE VILLAGE

Les membres du CCAS poursuivent leur mission d'accompagnement en prenant contact par téléphone ou en allant rendre visite aux personnes âgées de leur quartier de référence pour les soutenir dans leur choix de se faire vacciner. En les rencontrant, nous nous sommes rendus compte qu'ils avaient principalement besoin d'aide pour la prise de rendez-vous et dans certaines situations pour les transporter jusqu'au centre de vaccination, déployé à l'hôpital thermal de Dax.

Nous avons donc mis en place un protocole d'aide, en collaboration avec les secrétaires de mairie qui se chargent de prendre rendez-vous pour les deux injections via la plateforme Doctolib. Les bénévoles du CCAS assurent par la suite le lien pour transmettre les informations nécessaires aux personnes concernées. Le bouche à oreille a porté ses fruits et les personnes à partir de 60 ans ont pu se manifester en mairie. À ce jour, nous



avons apporté notre aide à une quarantaine de personnes dans le village. La campagne de vaccination se poursuit...

Toute personne souhaitant bénéficier de notre aide peut contacter la mairie au **05 58 97 57 54**.

## L'ÉCOLE DE MÉES SE MOBILISE POUR LES ENFANTS DES PERSONNELS PRIORITAIRES

La dernière semaine avant les vacances de Pâques, les enfants ont suivi "les cours à la maison", suite aux décisions prises par les autorités gouvernementales. L'école de Mées a proposé une solution d'accueil pour les familles du village relevant des professions prioritaires, soit une dizaine d'enfants par jour. Ils ont été accueillis par les enseignants sur le temps de classe ; ainsi que par le personnel de mairie sur les temps périscolaires, avec un service de cantine assuré par Claude, notre cuisinier.



**Important, pour rappel : Rentrée scolaire septembre 2021**

Les parents, dont les enfants sont nés en 2018, peuvent encore inscrire leur enfant directement en Mairie pour la rentrée de septembre 2021.

# CENTRE DE LOISIRS



## PAC-MAN CONTRE MARIO

Le centre de Loisirs de Mées est un service collectif qui offre un accueil ludique et éducatif aux enfants de 3 ans à 11 ans. Il est ouvert tous les mercredis de l'année scolaire, une semaine sur deux lors des vacances d'hiver ainsi que le mois de juillet et la première semaine d'août. En plus d'accueillir nos enfants, ce service est proposé aux familles de Rivière-Saas-et-Gourby et de la commune d'Angoumé. Lors des dernières vacances de février, petits et grands se sont retrouvés sous le thème Pac-Man Vs Mario. Les petits Pac-Man se sont confrontés aux grands Mario, Luigi et autre princesse Peach, autour de multiples activités et jeux ou autres Pinâtas. Tous se sont amusés et nombreux ont été les retours positifs des familles concernant encore ces dernières vacances.

## TÉMOIGNAGES

*"Merci à tous pour cette super organisation ! Les enfants se sont éclatés cette semaine, ils en redemandent même !"* Anaïs D.

*"Les filles se sont éclatées ! Merci à tous et bonnes vacances !"* Cécile D.

*"Merci à toute l'équipe, vous êtes fantastiques !"* Jérôme D.

## BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de Mées a rouvert ses portes en accès libre tout public, avec de nouveaux horaires :

- Du Lundi au Jeudi de 16 h à 17 h 30
- Le vendredi de 13 h 30 à 15 h
- Le samedi de 10 h 30 à 12 h

L'inscription est gratuite et vous permet d'emprunter jusqu'à 4 livres pour une durée maximale de 3 semaines à 1 mois. Vous avez également la possibilité de vous connecter sur le site de Média-Landes : [mees.medialandes.fr](http://mees.medialandes.fr), grâce à votre numéro de carte ou votre adresse mail, ou encore de télécharger l'application "ma bibli" sur Play store, en sélectionnant "médiathèques des Landes"; et en vous connectant grâce à votre numéro de carte d'adhérent. Lors de votre première connexion votre mot de passe est votre date de naissance sous la forme suivante : JJ/MM/AAAA.

### Coté Petits lecteurs

Dans le cadre de ses missions de développement des pratiques de lecture, pour donner une chance égale à tous les enfants d'accéder à un premier livre, la Médiathèque départementale assure la mise en œuvre du dispositif "Un livre à tout âge".

Cette année, en partenariat avec l'Association "Lire sur la



vague" qui œuvre dans les Landes depuis 2015 et dont l'objectif est de prévenir l'illettrisme en aidant les parents à découvrir et s'approprier la littérature de jeunesse ; C'est un album de Catharina Valckx, avec une belle affiche de Claude Ponti, qui a été offert aux enfants de CP. Ils ont pu se voir offrir le livre "la fête à Billy" au sein de la bibliothèque municipale.

# LE COIN DES NOUNOUS

Au sein du village, nous comptons huit assistantes maternelles agréées, dont vous trouverez les disponibilités d'accueil pour vos enfants, dans le tableau ci-contre.

Ce sont des professionnelles reconnues de la petite enfance qui accueillent à leur domicile en horaires atypiques (tôt le matin ou tard le soir) et/ou classiques, quatre enfants maximum âgés de 2 mois et demi à 6 ans à leur domicile. Ce mode d'accueil privilégie un climat familial et individualisé dans la relation d'accompagnement de l'enfant, mode de garde apprécié

par les familles qui en font le choix. La souplesse de cet accueil permet également d'accueillir en temps périscolaire les enfants scolarisés et d'assurer leur accompagnement avant et après école. Un service plutôt appréciable quand "les tous petits sont chez nounou".

L'agrément délivré par le service PMI (protection maternelle et infantile) du Conseil départemental des Landes garantit que les conditions d'accueil au domicile soient conformes à la réglementation en matière d'hygiène et sécurité, mais aussi que les professionnels détiennent

les compétences et aptitudes requises pour exercer leur métier auprès des enfants, afin de leur assurer bien être et épanouissement dans leur développement. Concernant l'initiation à la collectivité, les nounous participent à des ateliers d'éveil et d'animation au sein du RAM (Relais d'assistante Maternelle) au moins une fois par semaine sur la commune de Rivière.

Vous pouvez retrouver sur le site internet [teleservices.land.es.fr/assmat](http://teleservices.land.es.fr/assmat) l'actualisation des places d'accueil disponibles pour chaque assistante maternelle agréée.

Assistants Maternelles	N° de téléphone	Places d'accueil disponibles
CAVEL Claire	06 70 31 74 48	2 places en septembre 2021
DOSPITAL Françoise	06 89 19 38 72 ou 05 58 97 50 98	1 place en septembre 2021
GODOT Christelle	06 30 17 58 39	Aucune disponibilité
LABARRIERE Patricia	05 58 97 51 91	1 place pour un enfant de + de 15mois
MOLINA Carine	06 52 76 75 81 ou 05 58 97 46 59	1 place en juillet 2022 1 place en septembre 2022
PIERROT Charline	06 95 90 81 72	Aucune disponibilité
RAILLARD Nathalie	06 79 18 59 90 ou 05 58 97 53 20	2 places en septembre 2022
TROMPETTE Virginie	06 67 11 51 12	2 places en septembre 2021

## RETROUVEZ ÉGALEMENT À MÉES LA "MEES'ON DES NOUNOUS"

La Maison d'assistante Maternelle "La Mées'on des Nounous" a ouvert ses portes le 15 mars 2021 au 130 rue du ruisseau Matalin. Un rêve qui devient réalité pour nous trois, après deux ans de projet et de volonté commune. Nous sommes trois assistantes maternelles agréées, Martine, Monique et Gisèle travaillant au sein de la MAM. Toutes les trois diplômées dans la petite enfance, nous pouvons accueillir jusqu'à 11 enfants.

"La Mées'on des Nounous" propose un accueil à mi-chemin entre l'accueil collectif et l'accueil individuel. Notre rôle est d'aider progressivement chaque enfant afin qu'il puisse s'épanouir à son rythme en proposant un accueil personnalisé.

Les avantages sont multiples pour les enfants et les parents :

- Des locaux aménagés, pensés et sécurisés,
- Un encadrement individuel pour

chaque enfant et des activités adaptées à leur âge,

- C'est aussi un lieu d'écoute pour les parents car notre objectif est d'établir une relation constructive avec eux.

La Maison d'assistante Maternelle "La Mées'on des nounous" est une association loi 1901 à but non lucratif. Par le biais de l'association, nous pouvons mener des actions (vente de gâteaux, chocolat, tombola ...) qui nous permettront d'obtenir des fonds, d'obtenir également diverses subventions et qui nous permettront de financer du matériel éducatif, sorties, spectacles et de travailler en partenariat avec des intervenants extérieurs.

Pour plus de renseignements sur ce nouveau mode d'accueil sur la commune, vous pouvez nous contacter par mail :

[meeson.des.nounous@gmail.com](mailto:meeson.des.nounous@gmail.com)

Martine 06 81 77 75 71



Gisèle 06 79 34 89 91

Monique 06 22 74 24 39

Vous pouvez également nous suivre sur notre page Facebook :

MAM La Mées'on des Nounous

Martine, Monique et Gisèle.

# LA JEUNESSE



## RENCONTRE AVEC... LUCIE, GAGNANTE DU CONCOURS INTERNATIONAL YOUNG OPUS

### **Lucie, peux-tu te présenter en quelques lignes ?**

Je m'appelle Lucie, j'ai 16 ans. Je suis Méessoise et je fais de la musique depuis l'âge de 7 ans. J'ai débuté à l'UJM à mes 9 ans. J'ai continué ma passion pour la musique et plus particulièrement pour la flûte traversière et le piccolo, au conservatoire de Bordeaux où je termine ma 5e année. Diplômée du CEM,

Certificat d'étude musicale, je prépare actuellement un BAC TMD, Technique, musique et danse ; ou je jongle entre enseignement et conservatoire.

### **Qu'est-ce que tu prévois pour ton avenir ? D'ailleurs tu viens de gagner un concours non ? Tu nous racontes ?**

En effet, je viens d'être nommée lauréate du concours Young Opus, qui est un

concours international pour jeunes talents, avec deux catégories, la flûte traversière et le piano. Il s'est déroulé cette année en visio, à cause du contexte sanitaire, avec une cinquantaine de participants. Concernant mon avenir, j'envisage de passer un DEM, diplôme d'étude musicale, sur concours, à Paris ; afin de pouvoir débiter une carrière de soliste dans le classique, puis m'orienter vers l'enseignement musical.

*Si vous voulez un aperçu des talents de Lucie rendez-vous sur : <https://www.youtube.com/watch?v=vBwG1Jfdbgg>*

# MÉESSOISE

## A DU TALENT

### JENNIFER, MISS LANDES BÉARN

Originnaire de Mées, la jeune Jennifer Darracq, 23 ans, a été élue Miss Landes Béarn 2021 le 9 mai dernier à Moliets. En 5<sup>e</sup> année de formation, elle prépare une thèse en pharmacie à l'IUT de Bordeaux, qu'elle a axée sur une cause qui lui tient à cœur, la recherche sur les maladies orphelines. Avec sa première dauphine Juliette ainsi que les 14 autres prétendantes, elles participeront à l'élection de Miss Aquitaine qui aura lieu le 05 septembre 2021 au casino de Bordeaux.

#### De mère en fille

Marchant dans les pas de sa maman, qui a elle aussi foulé les podiums des concours de Miss en région parisienne, Jennifer participera en tant que Miss Landes

Béarn à divers évènements et inaugurations dans le département. Elle représentera dorénavant les Landes et essaiera de donner envie aux jeunes filles de se présenter et qui sait... d'obtenir la couronne tant convoitée !

Si vous voulez suivre Jennifer, retrouvez là sur Facebook :

“Jennifer Darracq

Miss Landes-Béarn 2021”

ainsi que sur Instagram :

“Jenniferdracq”

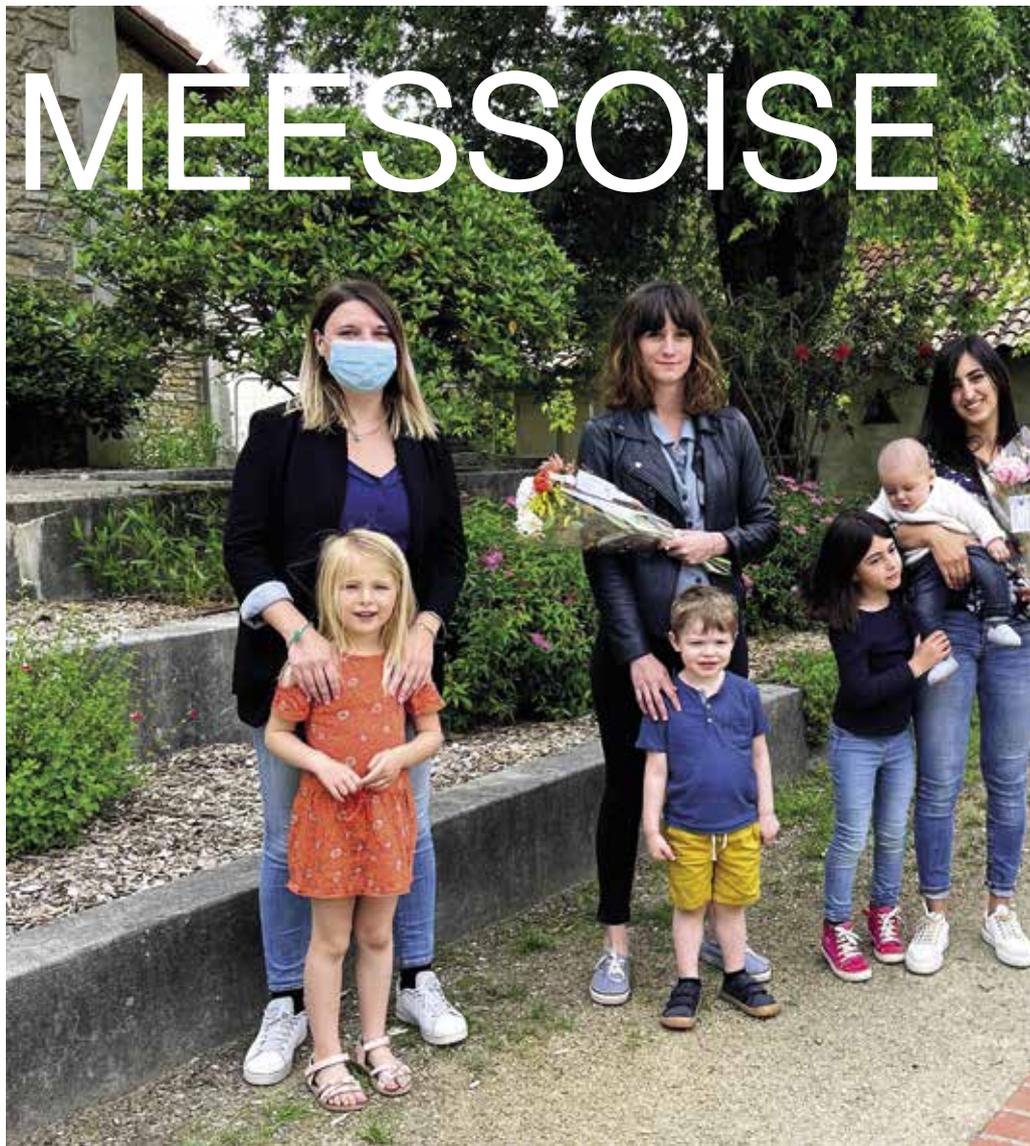


# VIE MÉEESSEISE

## FÊTE DES MÈRES

Comme chaque année, la municipalité a souhaité faire un clin d'œil aux nouvelles mamans de 2020 en les accueillant ce dimanche 30 Mai 2021, jour de fête des mères.

Les quelques mamans présentes ont reçues un bouquet de la part de la Mairie et, en respectant les gestes barrières, ont pu partager un petit moment autour d'un café, en terrasse s'il vous plaît !



## LE CABINET MÉDICAL CAPÉRA, UN NOM QUI NE CHANGERA PAS !

Lorsque le Docteur Jacques Capéra s'est installé à Mées il y a de ça 43 ans, la commune, qui comptait environ 950 habitants, n'avait pas connu de médecin de village depuis les années 20.

Il s'est ainsi occupé de nombreuses familles, dont il parle aujourd'hui avec humour et amitié, le regard pétillant de nombreuses anecdotes. "Le plus grand plaisir dans mon travail, c'est d'avoir pu m'occuper de nourrissons au début de ma carrière, et ses dernières années, pouvoir m'occuper de leurs enfants !"

Pour Jacques, qui présentait chaque bébé à sa femme Maylis, dans la maison familiale attenante au cabinet, le plaisir de travailler dans notre commune a été en grande partie dû aux liens tissés avec chaque famille "retrouver des gestes, des mots, des attitudes dans la continuité familiale, c'est fabuleux !"

### Le stéthoscope a changé de mains fin décembre 2020

Avec un papa qui n'est jamais très loin mais "enchanté d'avoir un successeur", c'est bien Elie Capéra, qui aujourd'hui a repris le cabinet médical et qui est ravi de pouvoir "soigner ses copains d'école". Et comme le dit si bien papa "Elie est une exception dans la pratique médicale car il est rare, aujourd'hui, pour un jeune médecin de pratiquer tout seul dans un cabinet".

Nombreux sont les petits (et les grands) qui ont connu, connaissent et connaîtront le fameux "bocal à bonbons" du cabinet Capéra...

Alors tout d'abord un grand Merci à toi Jacques "Docteur Moustache" ou autre "Tonton Bobos" pour tes nombreuses années de travail au sein du village ; et puis une belle et longue carrière à toi Elie !



# LA GRAND-MÈES DES ASSOS

## LE TENNIS CLUB DE MÉES SE PORTE BIEN

Mées peut se réjouir de posséder des infrastructures permettant des activités sportives nombreuses et variées. Il en est de même pour le tennis club de Mées avec deux courts de tennis en extérieur et le partage, avec d'autres associations, de la salle polyvalente par mauvais temps. Une école d'initiation et d'apprentissage du tennis est en place, dirigée par un professeur agréé par la Fédération Française de Tennis. Celle-ci accueille les enfants à partir de l'âge de 5 ans. Une pépinière de futurs champions.

Un nouveau bureau a été mis en place à la

précédente rentrée scolaire composé de M. Husillos Angeles, Mme Michel Marie Paule et M. Perez Gonzague.

Petits et grands, venez nous rejoindre pour vous amuser et profiter des bienfaits du sport en plein air. Les réservations de ce court se feront 24 h à l'avance, dernier délai auprès des membres du bureau de l'association.

Pour tout autre renseignement merci de s'adresser à :

**M. Husillos** (06 14 88 22 38)

**Mme Michel** (06 15 65 63 60)

**M. Perez** (06 20 36 35 57)



## GÉNÉRATIONS MÉESSOISES : UNE ASSOCIATION DYNAMIQUE

L'association Générations Méessoises existe depuis maintenant 40 ans et compte cette année 72 adhérents. Toutes les générations peuvent y adhérer moyennant une cotisation annuelle fixée, ce jour, à 17 €.

La convivialité qui y règne ne cesse de séduire et les activités proposées y sont nombreuses, variées et appréciées. Certes, cette année, avec la situation sanitaire nous vivons au ralenti, mais nous ne désespérons pas de reprendre au plus vite. Par conséquent la cotisation 2021 a été réduite et correspond à l'assurance couvrant les membres dans l'exercice des activités proposées. A ce jour, le club propose :

- Des projections de pièces de théâtre
- De l'initiation ou du perfectionnement en informatique

- Des jeux de cartes ou de société comme la belote, le tarot, le rami, le scrabble, le triamino et bien d'autres
- Des soirées pizzas, beaujolais nouveau et autres repas, toujours très appréciés et convoités.
- Des ateliers ASEPT (association de santé d'éducation et de prévention sur les territoires) mémoire, forme, bien-être et nutrition...

Désireux(es) de partager d'agréables moments, d'échanger, de voyager en toute convivialité au sein d'une association dynamique... Rejoignez-nous ! Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter notre président :

Erouart Jean-Michel : 06 75 98 26 05

# LA GRAND-MÉES DES ASSO



## LES JEUNES FOOTBALLEURS DU FC MÉES ONT VISITÉ LA TOURBIÈRE AMÉNAGÉE

Les éducateurs des footballeurs en herbe (U6 à U9) ont souhaité sortir leurs jeunes pousses de leur pré carré vert pour leur faire découvrir un autre espace naturel empreint de verdure et d'histoire que sont nos Tourbières Méessoises.

C'est avec plaisir que quelques bénévoles de notre association Tourbières et Patrimoine Méessois ont accueilli et guidé, ce samedi 20 février en deux groupes, 23 enfants du FC Mées.

Certains, même parmi les plus jeunes, avaient déjà fréquenté le site et ont apporté leurs connaissances sur son origine très ancienne (après les dinosaures mais bien avant leurs grands parents!), sur la consti-

tution de ce site naturel et surtout l'existence de plantes carnivores. "Elles sont protégées", a dit l'un d'eux, "nous n'avons pas le droit de les cueillir. Karine (\*) en avait prélevée une pour nous montrer et elle l'a tout de suite replantée !" Elles ont de la mémoire nos petites têtes blondes.

Les membres de TPM ont pu expliquer la nécessité pour la survie de ces plantes rares dans un sol pauvre et acide, de se nourrir d'insectes. Donc de devenir carnivores. La faune a aussi été commentée mais ce n'était pas la bonne époque pour découvrir le Fadet des Laiches ou les libellules. Il faudra revenir cet été avec les parents.

Les nichoirs à chauve souris ont fait l'objet de toute leur attention. "Ça leur sert de chambres pour faire des bébés !", nous a dit l'un d'entre eux.

Nous avons noté que certains étaient déjà sensibles à l'équilibre nature et environnement et qu'ils ne manqueront pas d'en parler avec parents et amis, avec leurs mots à eux. C'est tellement positif que TPM a vécu ce jour là de grands moments. Merci les enfants.

(\*) *Karine Dos Santos est l'animatrice du Conseil Départemental qui a organisé des visites du site de Mées pour des écoles landaises.*

## COMITÉ DES FÊTES

Une année sans manifestation, comment aurions-nous pu l'imaginer ? 2021 s'annonce encore compliquée et à l'heure où nous écrivons cet article, nous aimerions vous annoncer le programme des fêtes par exemple. Tout est pourtant prêt mais

nous ne sommes pas très optimistes... Néanmoins, si les mesures sanitaires s'allègent, nous aimerions vous proposer différentes animations de "plein air". Nous réfléchissons en effet à l'éventuelle organisation d'un cinéma en plein air,

d'un vide grenier, d'une journée fête au kiosque, etc... les idées ne manquent pas. Soyez sûrs que nous avons hâte de vous retrouver et de vous faire plaisir au travers de tous ces moments festifs. À très vite !



### UJM PELOTE : 2020, ANNÉE PARTICULIÈRE

Le début de la saison 2020 a commencé avec un changement de bureau au sein de l'UJM pelote. Notre président Cédric Dupéré ainsi que notre trésorier Jean Soublin cédaient leurs fonctions à Éric Chaise et David Caplanne. Un grand merci à eux deux pour leurs investissements pendant de nombreuses années. Jean reste néanmoins disponible au conseil d'administration.

Sur le plan sportif, du fait de la crise sanitaire, nous n'avons pas grand-chose à développer. Toutes les compétitions hivernales ont été arrêtées et la saison place libre n'a même pas débuté. Seule chose positive de l'été 2020, nous avons pu mettre en place dans l'urgence le tournoi local, grâce au soutien de la municipalité. Nous la remercions encore. On remercie les 60 équipes qui ont participé et ont respecté les mesures sanitaires le mieux possible, le tout dispersé dans 4 séries plus une série mixte (nous avons été obligés de limiter les inscriptions).

Septembre est le début de la saison hivernale. Notre école de pelote, forte de ses 35 enfants encadrés par 5 éducateurs, reprenait les entraînements. Cette année nous nous sommes expatriés au mur à gauche de Rivière, ainsi qu'au trinquet des charmillles à Dax pour faire découvrir, entre autre, de nouvelles disciplines. Les féminines ont pu faire le tête à tête mur à gauche, mais le championnat s'est arrêté après les phases de poules. Grande satisfaction pour Charlie Cambot qui atteint les demi-finales poussins et se qualifie pour les championnats de France. Malheureusement la compétition est annulée. 8 équipes de seniors étaient engagés en mur à gauche et pour eux aussi tout s'est arrêté à la fin de la première phase.

L'ensemble des licenciés, seniors masculins et féminins, école de pelote et même la section loisir, espèrent un allègement des mesures sanitaires afin de pouvoir évoluer dans leurs différents championnats d'été. Aupa UJM !

### LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE MÉES SURFE SUR LA 2<sup>E</sup> VAGUE !

Allons-nous un jour retourner dans la salle polyvalente ? En attendant, nos quatre cours de gym s'organisent à l'extérieur en respectant les mesures sanitaires (3 groupes de 6 personnes espacés de 2 mètres). Le soleil matinal réveille nos sportives et sportifs dans une ambiance rythmée et super conviviale. Les cours sont ouverts à tous. N'hésitez pas à nous rejoindre ! Accueil personnalisé et chaleureux !

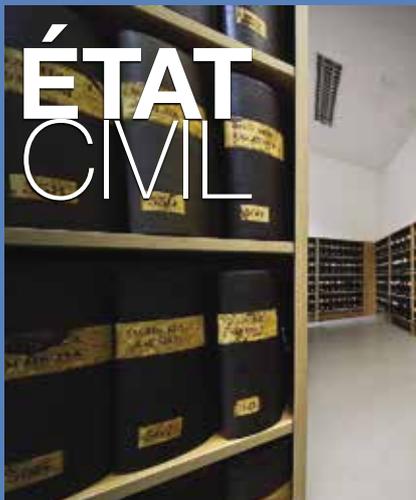
Site Facebook : [GV Mées](#)

Site : [Gymnastique Volontaire Mées](#)

Co-Présidentes : Marie-Ève Debrue  
et Christine Larivière 07 68 12 80 78



# ÉTAT CIVIL



## NAISSANCES

Camps Solann – 12/01/2021  
Gaxie Ella – 18/04/2021  
Paul Léonie – 06/05/2021

## MARIAGES

Mme Saubagné Marie-Elodie  
et M. Duclos Aurélien  
15/05/2021  
Mme Durin Caroline  
et M. Amunzatéguy Christophe  
22/05/2021

## DÉCÈS

M. Serrette Jean – 12/01/2021  
M. Dulucq Yves – 24/01/2021  
M. Dolet Adrien – 05/04/2021  
M. Lestage Jean-Claude – 06/04/2021  
Mme Minjot (Freches) Yvette  
07/04/2021  
M. Philippe Bernard – 07/04/2021



## HORAIRES & INFORMATIONS

### Mairie

908, Avenue Émile Despax 40990 Mées  
Tél. : 05 58 97 57 54  
Courriel : [mairie@mees.fr](mailto:mairie@mees.fr)



**Mme le Maire** : 06 02 12 36 22 - Courriel : [lemaire@mees.fr](mailto:lemaire@mees.fr)  
**Les adjoints** : [lesadjoints@mees.fr](mailto:lesadjoints@mees.fr)

 : Ville de Mées  : Mées

### Secrétariat de mairie

Lundi et jeudi de 8 h 30 à 12 h  
Mardi, mercredi, vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

### Agence Postale

Lundi au vendredi de 8 h 45 à 11 h 45

### Bibliothèque

Du Lundi au Jeudi de 16 h à 17 h 30  
Vendredi de 13 h 30 à 15 h  
Samedi de 10 h 30 à 12 h

### Déchetterie Rivière Saas et Gourby

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

### Collecte ordures ménagères

Lundi et Jeudi entre 5 h et 13 h

### Nuisances sonores

Rappel des horaires pendant lesquels les travaux de bricolage et jardinage par les particuliers utilisant des appareils à moteur sont autorisés (arrêté préfectoral du 25 novembre 2003)

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et 14 h à 19 h 30
- Les samedis de 9 h à 12 h et 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Toute autre nuisance sonore (radio, appareil ménager, etc) doit être limitée en fonction des règles de bon voisinage.